



Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement
Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

| | | |
|---|---|---|
| Cadre réservé à l'administration | | |
| Date de réception 17/12/2015 | Dossier complet le 06/01/2016 | N° d'enregistrement F09315PO249 |

1. Intitulé du projet

Aménagement de l'entrée nord de la station de la Joue du Loup (commune du Dévoluy - 05)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique
Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale
Dénomination ou raison sociale **Mairie du Dévoluy**
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale **PUGET Jacqueline - Maire du Dévoluy**
RCS / SIRET **5 6 2 1 0 9 1 1 5 4 6 1 0 1 0 9 0** Forme juridique **Collectivité territoriale**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de rubrique et sous rubrique | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique |
|--|---|
| * Rubrique 33 Zones d'aménagement concerté, permis d'aménager et n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale permettant l'opération. | * Critères "cas par cas": Travaux, constructions ou aménagements réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération couvre un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 3 hectares et inférieure à 10 hectares et dont la SHON créée est inférieure à 40 000 mètres carrés. > Le terrain d'assiette est de 3,5 ha et la SDP à créer de 13 120 m². |
| * Rubrique 36 Travaux ou constructions soumis à permis de construire, sur le territoire d'une commune n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale | * Critères "cas par cas": Travaux ou constructions réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération crée une SHON supérieure ou égale à 10 000 mètres carrés et inférieure à 40 000 mètres carrés > La SDP à créer: 13 120 m². |
| * Rubrique 40 Aires de stationnement ouvertes au public, ou de résidences mobiles de loisirs. | * Critères "cas par cas": Lorsqu'ils sont susceptibles d'accueillir plus de 100 unités dans une ou d'un document en tenant lieu ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale > 450 places de stationnement publiques prévues |
| * Rubrique 51 Défrichements et premiers boisements soumis à autorisation - sous rubrique (a) | * Critères "cas par cas": Défrichements soumis à autorisation et portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare et inférieure à 25 hectares > La superficie totale à défricher est d'environ 0,8 ha. |

4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Les différents aménagements prévus sont (voir détail dans la note annexée):

- * Un centre de bien-être (capacité d'accueil de 299 personnes) comprenant un espace soins du corps avec hammam/saunas, un espace de relaxation et un espace « aqualudique ». Ce dernier offrira 3 secteurs équipés de bassins.
- * Une galerie commerçante,
- * Une dizaine de logements saisonniers,
- * Un hôtel 3 ou 4 étoiles d'une cinquantaine de chambres,
- * Des appartements : en immeubles collectifs (138 appartements répartis dans 5 immeubles) et en grands chalets (une dizaine),

L'aménagement complet représente :

- 13 121 m² de Surface de Plancher
- Environ 450 places de stationnement publiques (dont 180 à 220 dans un parking à 2 ou 3 niveaux),
- Environ 180 places de stationnement privées, en sous-sol des immeubles et pour les chalets.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs de ce projet, inscrits au SCOT de l'Aire Gapençaise, sont :

- * Concevoir une entrée qualifiante renforçant l'image de la station, avec l'aménagement d'un parvis, d'une galerie commerçante, de stationnement et de cheminements piétons dédiés,
- * Implanter un centre de bien-être / remise en forme, afin de soutenir l'animation de la station tant l'hiver (activités d'après ski) que l'été. Un tel projet se veut être un équipement d'animation, moderne et fonctionnel susceptible de renforcer l'image et le niveau de services de la destination du Dévoluy et des destinations voisines que sont le Buëch, le Gapençais. Mais ce projet est aussi un équipement public de qualité mis à la disposition des habitants permanents de tout le bassin de vie du Pays Gapençais voire au-delà (Sud Isère),
- * Renforcer la capacité d'accueil en dotant la station d'une structure hôtelière et de nouveaux logements (immeubles et chalets),
- * poursuivre la diversification touristique du Dévoluy en valorisant son potentiel, ses ressources naturelles et ses spécificités, en tirant profit des hébergements existants, en répondant au mieux aux attentes de sa clientèle et en créant des activités nouvelles pour attirer d'autres touristes.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le terrain actuel est occupé en grande partie par du stationnement sommairement aménagé, ainsi que par des boisements (dominés par mélèze, épicéas et pins sylvestre).

Le projet prévoit l'urbanisation de ce secteur ce qui va se traduire par terrassements, pose des réseaux, construction d'une voirie secondaire et implantation des bâtiments et des zones de stationnement.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Fonctionnement classique d'une zone urbaine résidentielle et de service, en station de ski, avec une pointe de fréquentation en hiver, et notamment durant les vacances de fin d'année et d'hiver, et une seconde pointe de fréquentation, moins forte, durant les vacances d'été (juillet-Août).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Demande d'autorisation de défrichement
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Déclaration au titre de la Police de l'Eau

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

- Demande d'autorisation de défrichement
- Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur |
|------------------------------|-------------------------------|
| Superficie totale du terrain | environ 35 000 m ² |
| Surface de Plancher prévue | environ 13 120 m ² |

4.6 Localisation du projet

| | | | |
|---|--|--|--|
| Adresse et commune(s) d'implantation | Coordonnées géographiques¹ | Long. <u>5</u> ° <u>53</u> ' <u>35</u> " <u>00</u> | Lat. <u>44</u> ° <u>41</u> ' <u>24</u> " <u>00</u> |
| RD17c La Joue du Loup 05 250 LE DEVOLUY | Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° : Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___ Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___ Communes traversées : | | |
| Situation Cadastre : Section 002AA Parcelles 13, 14, 15, 16, 17, 74, 204, 224, 260, 273, 274, 275, 276, 292 + une partie du domaine public | | | |

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Secteur de projet constitué en majeure partie de parking
Présence de quelques boisements, dominés par pins noirs et mélèzes.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU d'Agnières en Dévoluy, approuvé le 19 février 2003 (dernière modification approuvée le 14/09/2015) :
* Projet en zone Uh correspondant à un secteur équipé mais non bâti destiné à être réorganisé, au cœur de la station. Il est destiné à recevoir des équipements publics, des hébergements collectifs et hôteliers, ainsi que des activités commerciales et de loisirs.
* Le zonage Uh affiche des espaces boisés (non classés) : ces boisements doivent être conservés ou le cas échéant remplacés sur le terrain de l'opération, par des boisements d'une superficie équivalente aux surfaces détruites (article U13 du règlement du PLU).

SCOT de l'Aire Gapençaise approuvé le 13 décembre 2013 : projet inscrit au DOO

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| en zone de montagne ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Projet en continuité avec l'urbanisation existante |
| sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Absence totale de zone humide (même non inventoriée) sur le secteur d'étude |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | PPRN approuvé par arrêté préfectoral n°2012-23-2 du 23/01/2012. Le secteur d'étude est en zone bleue (glissement) et sur un secteur en marge, non aménagé, en rouge (glissement ravinement). Les différents volets du projet respectent les prescriptions du PPRN Pas de PPRT |
| dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un site inscrit ou classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| d'un site Natura 2000 ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | A environ 3 km de la ZSC n°FR9301511 "Dévoluy - Durbon - Charance - Champsaur" Projet en zone urbaine existante (station de la Joue du Loup) : aucune incidence sur le site Natura 2000. Un des enjeux du site Natura 2000 est lié à la présence de chiroptères : le secteur d'étude ne renferme aucun élément susceptible de servir de gîtes (pas de bâtiment, pas d'arbre favorable avec carie, loge de pic, écorce décollée,...) |
| d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Domaines de l'environnement : | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | engendre-t-il des prélèvements d'eau ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Alimentation en eau par le réseau d'eau potable de la commune. |
| | impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Projet a priori équilibré en remblai-déblai. Un léger excédent est possible. Dans ce cas, ces excédents en matériaux seront envoyés en filière de traitement pour ré-emploi. |
| | est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Emprise sur des espaces boisés de faible valeur écologique : boisements de mélèzes, épicéas et pins sylvestres en bosquets au milieu des zones de stationnement. Les boisements seront en partie conservés ; ceux détruits seront remplacés sur le secteur même, pour des superficies identiques à celles détruites. |
| | est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Voir : commentaire "Natura 2000" ci-dessus et note jointe |

| | | | | |
|--------------------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Consommation : * boisement de mélèzes, épicéas et pins sylvestres : environ 7 600 m².</p> <p>Une surface équivalente sera replantée sur le site de l'opération.</p> |
| Risques et nuisances | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Périmètre d'étude en dehors des zones inondables.</p> <p>Périmètre en zone de risque de glissement avec un aléa faible (zone bleue B4 au PPRN). En marge du périmètre d'étude, un secteur (non concerné par les constructions projetées) est en zone de risque de glissement/ravinement avec un aléa moyen à fort (zone rouge R5 au PPRN).</p> <p>Sismicité : zone de sismicité 3 (modérée) comme sur toute la commune</p> |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Commodités de voisinage | Est-il source de bruit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Seule la phase chantier générera des nuisances sonores. Il s'agira nuisances classiques pour un chantier de bâtiments. Elles seront modérées et limitées dans le temps à certaines périodes de travaux. Dans tous les cas, les entreprises organiseront le chantier de façon à respecter la législation en vigueur sur les bruits de chantier. |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Vibrations possibles en phase chantier mais le phénomène restera marginal et limité dans le temps. |
| Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | |

| | | | | |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Eclairage public prévu mais avec horloge crépusculaire (possibilité de le couper en pleine nuit si nécessaire ...)</p> |
| | <p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Pollutions | <p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Rejet des eaux pluviales de ruissellement, concentrées par les toitures et la voirie, dans le réseau pluvial. Le secteur étant déjà aménagé en zone de stationnement, l'augmentation de débit sera limitée.</p> <p>Un dossier de Police de l'Eau est à établir qui précisera ces éléments.</p> |
| | <p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Le projet engendre uniquement la production d'effluents domestiques, qui seront acheminés vers la station d'épuration pour y être traités, et d'ordures ménagères collectées par le service de collecte.</p> <p>Aucun autre effluent ou déchet particulier.</p> |
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | <p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

En secteur urbain, le secteur d'étude ne renferme pas d'enjeu environnemental notable :

* Il n'y a pas d'enjeu lié au milieu physique, notamment pas de risque d'inondation et risque de pollution des d'eau. Les précautions prises dans ce cadre feront l'objet d'une instruction dans le cadre du dossier de Police de l'Eau auquel le projet est soumis.

* Au niveau du milieu naturel, on est dans des espaces boisés fermés relativement pauvres au niveau faune et flore ; flore classique de ces milieux, sans espèce patrimoniale observée ou mentionnée dans les bases de données, et faune anthropophile.

* Le projet s'inscrit dans une zone dont la vocation est d'être urbanisée au PLU et au SCOT,

* Le secteur n'a pas de valeur paysagère particulière, ni d'enjeu paysager spécifique notable en termes d'aménagement.

* Il n'y a pas de périmètre de protection au titre des paysages ou du patrimoine bâti.

En conséquence, la réalisation d'une étude d'impact ne devrait pas apporter plus d'éléments en faveur de la protection de l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|---|
| 1 | L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; | X |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | X |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | X |
| 4 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | X |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | X |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|---|
| Annexe 6 |
| Note de synthèse sur les enjeux environnementaux et les impacts potentiels avec plans, schémas et photos. |
| |
| |
| |
| |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Le Devoley

le, 4 janvier 2016

Signature

Le Maire

